

A stylized illustration of a tree with brown branches and various colored leaves (pink, yellow, blue, green, purple). A small orange bird is perched on a branch in the upper left. The entire scene is enclosed in a black rectangular border.

**ASSOCIATION 1+1**

**PROCES VERBAL**

**D'ASSEMBLEE GENERALE**

**30 septembre 2021**

## L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

Le 30 septembre à 20 heures,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans le pré-fabriqu  de l' cole de Gardouch, situ  avenue Tolosane, les membres de **L'ASSOCIATION 1+1**.

Il a  t   tabli une feuille de pr sence, o  a  t  not e les membres pr sents, ainsi que les membres repr sent s. Celle-ci figure en annexe du pr sent proc s-verbal.

La s ance est ouverte.

Il est pass    l'examen des questions de l'ordre du jour :

- 1- Bilan moral de la saison 2020-2021
- 2- Compte de r sultats de la saison 2021-2021
- 3- Communication
- 4- Informations saison 2021-2022
- 5- Election du Conseil d'Administration et du Bureau

### 1- Bilan Moral

Mme Myl ne LACRAMPETTE, pr sidente de l'association, ouvre la s ance et remercie les membres pr sents d'avoir bien voulu assister   l'assemblée g n rale annuelle de l'association. Elle  nonce l'ordre du jour et pr sente les membres du Conseil d'Administration et du bureau pour cette saison 2020-2021, ainsi que leur r le dans l'association.

#### 1-1 Bilan des Activit s

Cette ann e l'Association 1+1 a propos  **12 activit s** sous diff rentes formes :

- **9 activit s hebdo** : guitare, batterie, th atre, arts plastiques, mosa ique, capoeira, tai chi chuan, yoga
- **4 activit s bi-mensuelles**: ensemble vocal,  veil musical, relaxa-sons, relaxation femme

Activit s adultes : 4 (ensemble vocal, yoga, tai chi chuan, relaxation femmes)

Activit s enfants : 3 ( veil musical, relaxa-sons, capoeira)

Activit s enfants & adultes : 5 (guitare, batterie, arts plastiques, mosa ique, th atre)

#### ► P riscolaire :

5 activit s (propos es au primaire) :  veil musical, land art, th atre, relaxation, orchestre  lectronique, ayant eu lieu entre novembre et mai par 5 intervenants sur 20 semaines.

#### 1-2 Effectif par activit  ( l ves)

Malgr  le contexte sanitaire, nous avons enregistr  **106 adh rents**, soit seulement une perte de 12 personnes par rapport   l'an pass . Il n'y a pas eu de stages (impossible   organiser),   part celui du mois de juillet lorsque la situation s' st am lior e.

**La majorit  des adh rents habitent la commune de Gardouch.** Les autres adh rents sont issus majoritairement des communes limitrophes (Nailloux, Villefranche de Lauragais, Vieilleville, Montesquieu Lauragais, Avignonet Lauragais, Villenouvelle, Lagarde, Salle sur l'Hers, Saint Michel de Lan s)

Le rayonnement de l'association sur le territoire local se maintient donc toujours de manière importante.

Répartition des élèves par activité (hebdomadaire) :

Activité	Nom de l'intervenant	Nombre d'élèves
Yoga	Nathalie CHARTON	26
Ensemble vocal	Agnese MIGLIORE	15
Guitare	Fabian DESTOUCHES	9
Batterie	Mickaël PIASER	15
Arts Plastiques	Valérie ROUSSEL	10
Capoeira	Sonic / Marie-Jeanne PILLAIRE	9
Théâtre	Rajae IDRISSE	0
Relaxation Femmes	Céline BOYER-GARAVEL	6
Tai Chi Chuan	Françoise DELRIEU	5
Eveil Musical	Céline BOYER-GARAVEL	7
Relaxa-sons	Céline BOYER-GARAVEL	4
Mosaïque	Corinne SABOURDY	0

Nous constatons que le Yoga est toujours en tête, devant les activités musicales (chant et instrument).

Le nombre d'élèves reste à peu près stable pour toutes les activités, par rapport à l'an passé, à part la mosaïque et le théâtre qui n'ont enregistré aucun élève.

Au niveau des âges, la moitié des adhérents sont des enfants dont **la tranche la plus représentative est celle des 10-15 ans**. L'autre moitié des adhérents sont des adultes.

Concernant la proportion hommes/femmes, cette année celle-ci reste la même que l'an passé. Sur 106 adhérents, nous dénombrons 73 femmes et 33 hommes.

### **1-3 Confinement**

Suite à la crise sanitaire, fin octobre 2020 toutes les activités en présentiel ont été interrompues, soit moins d'un mois après avoir commencé.

Comme pour le premier confinement, l'association s'est tout de suite organisée pour assurer la continuité des activités, sous diverses formes : visio en direct, enregistrement de cours puis diffusion aux élèves, enregistrement de musique, soutien de cours envoyés par mail ...). Les cours individuels des activités musicales ont fait l'objet de cours de rattrapage, dès que cela a pu être possible.

Mi-mai, la reprise des cours a pu avoir lieu en trois temps :

- 10 mai : Reprise des activités enfants (individuelles et collectives), avec respect de la jauge, des horaires du couvre-feu et du protocole sanitaires en place.
- 19 mai : Reprise des activités adultes (mêmes consignes que pour les enfants)
- 30 juin : Reprise des activités sans restrictions.

La reprise a pu se réaliser dans de bonnes conditions grâce au soutien solidaire de la mairie et des adhérents, permettant ainsi réaliser peu de remboursements et donc de pouvoir continuer à payer les intervenants.

## 1-4 Activités Périscolaires

L'association 1+1 a été sollicitée par la mairie de Gardouch pour la neuvième année consécutive, afin de proposer une prestation pour des activités aux enfants de l'école, dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT).

### ✓ Organisation :

- La Mairie propose toute l'année en périscolaire les activités : lecture, sport et jeux de société, du lundi au vendredi. Entre novembre et mai, s'ajoutent les activités de l'association 1+1, le mardi et le vendredi.
- Créneau horaire : De 16h à 17h, deux soirs par semaine (40mn effectif) mardi et/ou vendredi
- Activités sur 20 semaines avec un même groupe d'enfant par activité pendant 5 semaines. Entre les vacances de Toussaint et les vacances de printemps. Toutes les séances ont été faites.
- Du fait de la crise sanitaire, les activités ont été faites par demi-classe en respectant les activités possibles *versus* âge des enfants  
*Si des enfants ne souhaitaient pas venir, ils abandonnaient (après un essai d'une séance). Certains enfants trop turbulents qui dérangent les séances n'ont pas été repris aux suivantes*
- 5 Activités proposées par l'association : LandArt, Eveil Musical, Théâtre, Relaxasons et Orchestronik.

### ✓ Principe :

Les enfants choisissent les activités qu'ils souhaitent. La mairie, les parents d'élèves avec les enseignantes et l'association 1+1 répartissent les enfants dans les activités.

On privilégie la découverte des activités en inscrivant d'abord les « nouveaux » aux activités avant ceux qui l'ont déjà faite.

### ✓ Financement :

- La prestation des intervenants est entièrement prise en charge par la mairie.

### ✓ Bilan :

On recense **100** enfants au total sur les activités (certains ont suivi plusieurs fois une même et la plupart ont fait plusieurs activités) sur **10 séances**. Soit un budget de **4 450 €** payé par la mairie pour l'année scolaire 2020-2021.

Ce bilan demeure donc, cette année encore, très positif pour tous les acteurs de ce partenariat, malgré la crise sanitaire.

## 1-5 Manifestation 2020-2021

**Aucune manifestation n'a pu être organisée malheureusement à cause du Covid. Cependant :**

✓ L'association a participé à l'Arbre des Souhaits en décembre, organisé par la mairie. Des cartes avec des messages des adhérents de toutes les associations de Gardouch ont décoré le sapin de Noël de la mairie.

✓ L'association a lancé un stage d'été du 07 au 11 juillet avec plusieurs activités réparties sur les cinq jours: yoga, relaxa-sons, relaxation femmes, batterie/orchestronik, éveil musical, atelier cinéma, laboratoire du mouvement.

Toutes les activités prévues n'ont pas pu avoir lieu, faute d'inscription. L'idée était de relancer une dynamique suite à l'année blanche que nous avons subi.

## **1-6 Continuité du Contrat Moral**

Le Contrat Moral, établi entre chaque intervenant et l'association, et lancé lors de la saison 2015-2016, est toujours le document de référence de l'association. Les intervenants doivent obligatoirement le remplir et le signer pour pouvoir proposer leur activité au sein de l'association 1+1.

Le contrat moral a pour objectifs :

- D'avoir l'adhésion des intervenants à ces valeurs, qui constitue un élément fédérateur de l'association.
- De structurer l'association (précision de qui fait quoi, cas du périscolaire, rôle et engagement de chacun)
- De préciser et clarifier la situation administrative de chaque intervenant, et trouver le statut qui lui va le mieux.
- De créer un document de référence où chacun se retrouve (l'association et l'intervenant)

**Bilan :** C'est la 7<sup>e</sup> année que ce contrat est mis en place. Il a été bien amélioré et simplifié au fil du temps grâce à la contribution de tout le CA.

Le contrat moral évolue pour s'adapter à toutes les situations, notamment pour les intervenants qui travaillent à travers une autre association ou boîte de production, contrat et les intervenants bénévoles. Ce contrat sera poursuivi pour la saison 2021-2022.

## **1-7 RGPD : Règlement Européen de la Protection des Données**

L'association 1+1 a pris un certain nombre de mesures afin d'appliquer les directives du RGPD, applicables depuis le 25 mai 2018 :

- **Le consentement « explicite » et « positif » :** Il est demandé dans la fiche d'inscription. Nous rajouterons à la rentrée prochaine une mention pour signifier que l'association est conforme au RGPD. De même, sur le site internet, la conformité au RGPD sera signifiée.
- **Le droit à l'effacement :** Il est déjà mis en pratique à l'association. Nous supprimons les coordonnées des adhérents, à leur demande. Cela est également spécifié dans la fiche d'inscription.
- **Le droit à la portabilité des données personnelles :** A ce jour pas de demande de la part des adhérents mais cela est facilement applicable.
- **Les principes de « protection des données dès la conception » et de « sécurité par défaut » :** Il était déjà existant à l'association avant le RGPD : Nous ne diffusons pas les informations fournies par l'adhérent (cela est spécifié dans la fiche d'inscription) Les mails génériques et news letters sont envoyés avec adresses cachées et la base de données est non diffusée à quiconque.
- **Les notifications en cas de fuite de données :** ce principe est non appliqué car pas nécessaire à ce jour.

## **2- Compte de résultats**

### **2-1 Présentation et vote du compte de résultat**

Après lecture du bilan financier par Elodie SOULARD pour l'exercice 2021-2021, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **2-2 Contrat de prestation pour la plate-forme de gestion**

Un contrat de prestation a été signé entre l'association 1+1 et la société Passport Secrétariat (représentée par Marie SOREL) afin de soulager la gestion comptable et administrative de l'association.

Le contrat portait sur la mise à jour de la plate-forme (Kanas), la gestion des adhérents (pointage des fiches d'inscription, suivi des cotisations), la gestion des règlements (dépôts de chèques, état de rapprochement, relances), l'élaboration des budgets pour les demandes de subventions ainsi que l'élaboration du compte de résultat pour l'assemblée générale.

La gestion des factures et le règlement des intervenants, ainsi que celle du Périscolaire sont directement traités par la trésorière de l'association.

L'expérience a été une nouvelle fois concluante et a permis de gérer de manière efficace les tâches administratives.

L'association renouvelle donc le contrat avec Passport Secrétariat la saison prochaine. Passport Secrétariat a fait un geste solidaire envers l'association en diminuant le prix de la prestation compte-tenu de l'arrêt des activités.

## **2-3 Subventions**

Pour cette saison l'association a bénéficié que d'un seul soutien financier :

La mairie de Gardouch : dotation de 1000 €

## **3- Communication**

### **3-1 Contrat de prestation communication : Documents et site internet**

Un contrat de prestation a été signé entre l'association 1+1 et Maud JEANDEL (auto-entrepreneur) pour réaliser les documents de communication de l'association : création d'affiches pour l'évènementiel et de la brochure de l'association.

Le site, référencé à l'adresse suivante : **www.asso1plus1.fr**, a été créé en 2015 et a été remis à jour il y a 3 ans. Il fonctionne toujours très bien et est régulièrement consulté. Chaque intervenant a un accès privé à sa page personnelle pour pouvoir faire des modifications de type rajout de textes ou photo.

Les membres du bureau ont accès à une interface utilisateur permettant de réaliser des mises à jour simples, (textes, photos), sans avoir besoin de passer par le webmaster.

### **3-2 Newsletters**

La newsletters a été automatisée via l'utilisation du logiciel gratuit « mailchimp ». Elle est envoyée tous les mois et contient les informations des 2 mois à venir. Cette année, nous en avons produit très peu, en raison de la crise sanitaire. Les retours sont positifs.

### **3-3 Partenariat**

Nous poursuivons le partenariat avec l'office de tourisme du Lauragais, qui relaye nos informations dans le Pays Lauragais.

### 3-3 Presse

Un article est paru dans la Voix du Midi et la Dépêche du Midi le 01/07/21 (à l'initiative de l'association) pour le lancement des stages d'été.

## 4- Informations saison 2021-2022

✓ Le forum des associations a eu lieu le **samedi 04 septembre 2021**, à la salle polyvalente (gymnase), de 9h à 12h. Bonne fréquentation au stand de l'association, malgré les restrictions dues au protocole sanitaire.

✓ Les cours débuteront le **4 octobre 2021** et se termineront fin juin 2022.

✓ Le montant de l'adhésion reste inchangé : Pour les activités annuelles : 10€ individuel et 15€ familial, pour les stages ponctuels : 1€. La part association mensuelle de 3€/adhérent reste inchangée. Soit 27€ pour l'année.

✓ **16 activités** seront proposées sous forme de cours hebdos et/ou en stages. Quatre nouvelles activités sont proposées : Pilates, Laboratoire du Mouvement, Astronomie et Danse Contemporaine. Au total :

4 activités musicales  
3 activités artistiques  
8 activités bien être  
1 activité Science

De 3 ans à quand on veut !

✓ Une Réunion « Périscolaire » sera organisée prochainement. Objectif : proposer des activités périscolaires à la mairie pour les enfants du cycle 2 (CP-CE1) et du cycle 3 (CE2-CM2) de l'école de Gardouch. Ces activités auront lieu de novembre à mai et reprendront après les vacances de Toussaint.

## 5- Election du Conseil d'Administration

### 5-1 Election du Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres maximum, dont au moins deux personnes qui ne sont pas des intervenants rémunérés, et qui sont le (la) Président(e) et le/la Trésorier(e).

8 personnes se présentent pour l'élection du nouveau Comité d'Administration, dont 3 ne sont pas des intervenants rémunérés (\*)

**Eline DUPUY**  
**Céline BOYER-GARAVEL**  
**Elodie SOULARD \***  
**Michaël PIASER**  
**Dominique OBATON \***  
**Mylène LACRAMPETTE \***  
**Arianna PELLINI**  
**Jérôme FILELLA**

Les membres du Conseil d'Administration exerceront leur fonction pour une durée de 1 an.

Les membres n'ont aucune observation ou suggestion à formuler.

Ces 8 personnes sont élues à l'unanimité, pour la saison 2021/2022.

L'élection du bureau a eu lieu lors de la première réunion du CA, le 19/10/21.

### **5-2 Election du nouveau Bureau**

Membres sortants : Aucun

Nombre de postes à pourvoir : 2 obligatoires et 1 facultatif (secrétaire)

Membres candidats : Mylène LACRAMPETTE et Elodie SOULARD

Sont élus à l'unanimité, pour la saison 2021/2022 :

**Présidente : Mylène LACRAMPETTE**

**Trésorière : Elodie SOULARD**

Les membres dirigeants exerceront leur fonction pour une durée de 1 an.

Les membres n'ont aucune observation ou suggestion à formuler.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à **22 heures**.

La Présidente  
Mylène LACRAMPETTE



La Trésorière  
Elodie SOULARD

